la cgt 77 Finances Publiques	**Compte rendu Audience avec la DDFIP 77 vendredi 17 septembre 2021**	

Au cours du mois de juillet, la CGT finances publiques 77 a organisé des visites de sites ou distributions sur les sites suivants : CFP de Chelles, Lagny, Noisiel, Roissy-en-Brie, antenne du SIP de Sénart (Savigny-le-Temple) et Melun.
Afin de faire remonter les questions ou demandes des agents que nous avons rencontrés, et aborder des points matériels relatifs à la section syndicale CGT, la section a sollicité une audience auprès de la Direction. Celle-ci nous a répondu favorablement pour une rencontre le vendredi 17 septembre à 15h.
Nous en avons profité pour faire remonter d'autres interrogations de la part de collègues et syndiqués adressés sur notre messagerie syndicale.

La section était représentée par Claudine Belrose, Sylvie Risacher et Didier Caron et pour la Direction, MM VALES, GAULLIER et MANCEAU.

En préambule, la CGT a indiqué que le nouveau réseau de proximité a été un sujet largement évoqué par les collègues lors de nos visites des services en juillet et août dernier. Ce sujet est prégnant chez les collègues touchés par les restructurations, réalisées ou à venir, et suscite beaucoup d'inquiétude : avenir professionnel, vie personnelle, organisation des futurs services (notamment des accueils de proximité), pérennité des services, manque d'effectif.

Devant ce sentiment d'inquiétude, d'incompréhension d'une telle restructuration de nos services, la CGT a rappelé à la Direction que notre combat syndical contre le NRP était justifié. Force est de constater que la Direction n'a pas écouté les agents et poursuit le démantèlement de nos services , quelles qu'en soient les conséquences à la fois pour les agents et le service public.

La CGT a exposé une liste, non exhaustive, de questions et de revendications des collègues, d'ordre général ou bien selon le site, relatives au NRP ou non.

- **CGT : quelle la pérennité des SIP, des antennes et accueils de proximité ?**

La Direction : Les antennes (effectif de 10 agents, inscrits au TAGERFIP, tableau des emplois) seront pérennes jusqu'en 2025, il s'agit d'un engagement du Directeur général.
Pour les SIP ou les accueils de proximité, elle n'a pas donné de date précise. Cependant, elle a indiqué que la dimension des SIP évoluera plutôt à la baisse. Avec la réforme de la taxe d'habitation, la mission recouvrement en baisse avec le prélèvement à la source et la mission foncière qui relèvera d'un SDIF « service départemental des impôts fonciers » (pour l'instant aucun élément d'information sur ce service pour le 77), il y aura de moins en moins de choses à faire dans les SIP ; à terme la mission de service public du service se concentrerait sur des missions de conseil et d'accompagnement des usagers.

- **CGT : quelles seront les missions exercées dans les accueils de proximité ?**

La Direction : les missions seront déterminées par les chefs de service en charge de la mise en place des accueils de proximité. Mais il n'est pas invraisemblable de penser que l'accueil, le téléphone, le traitement des boites mails et diverses listes seront les tâches privilégiées de ces accueils.

▪▪▪▪▪▪▪▪▪▪▪▪▪▪▪

EDR équipe de renfort :

- **CGT : quel sera l'avenir de l'équipe de renfort du département dans le cadre du NRP ?**

La Direction : l'EDR est maintenue dans son intégralité pour le moment.
Cependant, la Direction informe ne pas avoir encore mené de réflexion, et qu'il conviendra d'ailleurs de la porter avec les organisations syndicales, mais pas avant la fin du NRP. Toutefois, la Direction précise aussi, que dans un avenir post-NRP,

- avec la disparition des trésoreries de proximité (Rozay, Nangis..) qui nécessitaient des renforts réguliers,
- la création de la cellule d'appui,
- et face à l'expansion du TAD et du télétravail TT (qui changent l'éthique de l'EDR et son principe de base),

la réflexion sera nécessaire quant à l'opportunité de maintenir 27 agents EDR dans le département compte tenu des restructurations et regroupement des services.

- La CGT a réfuté cet argument car actuellement, avec le NRP, des EDR sont très demandés, par exemple 2 EDR sont en renfort à l'accueil de proximité de Chelles dont l'effectif s'est effondré au 1er septembre (plus que 2 titulaires, et 2 agents C stagiaires affectés au 01/09 et 2 contractuels y seront affectés mais seulement en octobre, précision donnée par la Direction).

Le Directeur a indiqué que les accueils de proximité seront certainement très demandeurs d'EDR.

▪▪▪▪▪▪▪▪▪▪▪▪▪▪▪

MEAUX :

(NRP : 01/01/2022 : création du pôle SIP de Meaux ; transformation du SIP de Coulommiers en antenne du SIP de Meaux .
Création du pôle SIE de Meaux : *Fermeture des SIE de Chelles et Coulommiers (Antenne)).*

- **La CGT a demandé si la Direction a connaissance du futur encadrement de l'antenne de Coulommiers ?**

M. GAULLIER a confirmé la création, à Coulommiers, d'une antenne SIP rattachée au Pôle SIP de Meaux, et une antenne SIE rattachée au SIE de Meaux au 1er janvier 2022 (ces deux antennes auront un tableau des emplois -TAGERFIP-) .

S'agissant de l'antenne du SIP de Coulommiers : La Direction n'a pas d'information supplémentaire quant au futur encadrement à compter de janvier 2022. Cependant, un inspecteur devrait assurer cette tâche.

- **La CGT a demandé qu'une visite des locaux de Meaux soit organisée pour les agents du SIE de Chelles qui le souhaiteraient. Par ailleurs, avec la restructuration des services, le problème de parking à Meaux a été évoqué.**

Sur ce point et plus largement pour tous les agents touchés par les déménagements causés par le NRP, M. GAULLIER a donné son accord de principe afin que soient organisées les visites des locaux accueillants pour les services restructurés, ce qui permettra un premier échange entre les agents qui doivent « suivre » leurs missions et ceux les accueillant.

Selon la Direction, avec les nouvelles méthodes de travail (TAD et télétravail) se rajoutant au temps partiel habituel, il ne devrait pas y avoir de problème de parking, car on assiste plus à une rotation des agents dans les postes (ils ne sont plus en présentiel à 100 %).

…...

- **CGT : en raison de l'absence d'un gestionnaire de site pour Meaux, la fermeture du site est effectuée par les femmes de ménage à 18h30.**

La Direction : Le problème du gestionnaire de site à Meaux a été traité, la responsable du SIP de Meaux, Mme Valès a été désignée comme gestionnaire de site et organisera un système « de rotation » des agents (particulièrement l'encadrement) et ce ne seront plus les femmes de ménage qui fermeront le poste. M. GAULLIER a proposé la mise en place d'un système de fermeture automatique des grilles.

- **La CGT a alerté la Direction sur la situation du SIP de Meaux eu égard à l'organisation de travail qui paraît difficile pour les agents (un jour assiette, un jour recouvrement, puis télétravail etc.), situation délétère qui occasionne des arrêts maladie sur ce poste.**

La Direction s'engage à faire le point avec la cheffe de service. Mais selon elle, les agents sont en mesure d'être polyvalents en matière de recouvrement et d'assiette.
La CGT a contesté cet argument sur le fait d'une polyvalence journalière qui n'autorise aucun suivi du travail.

.....

LAGNY :

(NRP :** 01/01/2023 **Création du pôle SIE de Roissy au 1er janvier, Fermeture du SIE de Lagny , Création d'une antenne SIE sur Lagny, Fermeture du SIE de Noisiel)

- **CGT : la création de l'antenne du pôle SIE de Roissy-en-brie à Lagny, est-elle confirmée ?**

La Direction a confirmé la création de l'antenne SIE au 1er janvier 2023.

.....

ROISSY-EN-BRIE :

(NRP : 01/01/2022 : Création du Pôle SIP de Noisiel au 1er janvier, Fermeture du SIP de Roissy, Accueil de proximité au centre des finances publiques de Roissy .)

- **La CGT a demandé quelle était la situation des stagiaires affectés au SIP de Roissy-en-Brie au 1er septembre 2021 dans le cadre de la restructuration .**

M GAULLIER a confirmé que les stagiaires pourront aussi suivre les missions dans le cadre des restructurations, mais ils garderont leur spécialité. -

- **CGT : un certain nombre d'agents ne souhaitent pas suivre la mission vers le SIP de Noisiel et souhaitent rester dans l'accueil de proximité ; si plus de 10 agents restent, est-ce que la Direction instaurera la mise en place d'une antenne ?**

La Direction répond par la négative pour la création d'une antenne ; selon leur prospection, une vingtaine d'agents refuse de suivre la mission. Ils resteront sur place et en TAD. Par contre, aucun départ (mutation ou départ à la retraite) ne sera remplacé.

- **CGT : les agents se posent la question du choix de la Direction quant à « l'absorption » du SIP de Roissy par celui de Noisiel. Par ailleurs, la CGT a indiqué que le nombre de dossiers traités est supérieur pour le SIP de Roissy par rapport au SIP de Noisiel.**

M. GAULLIER indique que le SIP de Roissy-en-Brie fusionne avec le SIP de Noisiel, et non pas l'inverse, pour les besoins d'une population difficile à Noisiel, De plus, le nombre d'articles n'a pas été retenu comme un critère de sélection.

- **CGT : L'effectif dévolu aux missions foncières du SIP de Roissy-en Brie est en nette diminution, quel est l'avenir de ce secteur ?**

La Direction répond sur l'hypothèse que la réforme apporterait peut-être la création d'un SDIF.

- Dans le cadre du travail à distance (TAD) de Roissy-en-Brie pour le service de gestion comptable (SCG) de Chelles, la CGT a fait part à la Direction du ressenti d'isolement des agents de Roissy qui ont par ailleurs déploré de ne pas avoir pu rencontrer les agents de Chelles avant la restructuration. Il a été demandé que soit organisée une rencontre entre les agents concernés.

Sur ce point et plus largement pour tous les agents touchés par les déménagements causés par le NRP, M. GAULLIER a donné son accord de principe afin que soient organisées les visites des locaux accueillants pour les services restructurés, ce qui permettra un premier échange entre les agents qui doivent « suivre » leurs missions et ceux les accueillant.

- **CGT : : le serveur téléphonique du SCG de Chelles est à revoir : les usagers semblent être mal orientés ce qui provoque une source d'incompréhension. Et L'IBAN de Roissy-en-Brie doit être changé compte tenu de la fusion .**

La Direction s'est engagée à vérifier ces points.

- CGT : des formations seront-elles prévues pour les agents qui suivent leurs missions restructurées ?

La Direction confirme que les agents pourront suivre une formation seulement en cas de changement de spécificité (pas s'ils restent sur une mission similaire).

- **CGT : problème de Parking sur Roissy en Brie .**

Selon la Direction, avec les nouvelles méthodes de travail (TAD et télétravail) se rajoutant au temps partiel habituel, il ne devrait pas y avoir de problème de parking, car on assiste plus à une rotation des agents dans les postes (ils ne sont plus en présentiel à 100 %).

.....

NOISIEL

(NRP :** 01/01/2023 **Création du pôle SIE de Roissy au 1er janvier, Fermeture du SIE de Lagny, Création d'une antenne SIE sur Lagny, Fermeture du SIE de Noisiel)

- **CGT : SIP recouvrement : les collègues souhaitent rencontrer les collègues de Roissy :**

D'une manière générale, M. GAULLIER donne son accord de principe afin que soit organisées les visites des locaux accueillants les services restructurés, ce qui permettra un premier échange entre les agents qui doivent suivre leurs missions et ceux les accueillant.

- **CGT : le travail à distance TAD n'a pas été proposé aux agents du SIE de Noisiel : s'ils ne souhaitent pas suivre la mission vers le SIE de Roissy en BRIE :**

La Direction confirme la possibilité du TAD pour les agents du SIE de Noisiel qui ne souhaiteraient pas suivre leur mission vers le SIE de Roissy en Brie en 2023.

.....

Futurs accueils de proximité de FONTAINEBLEAU et de NEMOURS :

(NRP au 01/01/2022 : Création du pôle SIP de Montereau, Fermeture du SIP de Fontainebleau et du SIP de Nemours . Accueil de proximité à Nemours et à Fontainebleau.)

- CGT : comment est calibré les effectifs des accueils ? Que sera-t-il envisagé En cas de personnel insuffisant pour tenir l'accueil de proximité, la situation pourrait se présenter à Nemours ou à Fontainebleau ?
Il n'y a pas de calibrage défini. Avant mi novembre, les agents serons consultés pour établir leur choix. L'effectif de l'accueil sera fixé selon le nombre d'agents qui ne souhaiteront pas suivre la mission et qui demandent à rester sur place ; si l'effectif de l'accueil de proximité est insuffisant, les agents du « siège » (au cas particulier le pôle SIP de Montereau) seraient sollicités pour organiser des rotations sur l'accueil de proximité de Nemours ou de Fontainebleau.
Si aucun agent n'est volontaire, des désignations d'office seraient faites par l'encadrement (politique générale qui s'appliquera sur tout le département). Les déplacements des agents feront l'objet d'un défraiement). Une autre solution serait d'y affecter des agents en première affectation.
Il a aussi été indiqué par notre Direction que les agents SPL qui resteraient en TAD sur le site pourraient être sollicités pour participer à l'accueil de proximité.

.....

<u>Antenne de SIP de Sénart située à Savigny-le-Temple.</u>

- La CGT a demandé le maintien d'un vigile sur l'antenne pour la sécurité des agents.
Autres points abordés par la section : aération quasi absente dans le local repas, réduction de l'effectif qui pèse sur le moral des agents. Il a été demandé à la Direction d'y affecter du personnel.
Par ailleurs, la CGT a déploré qu'un petit service comme l'antenne soit sollicitée pour le débordement téléphonique pour le centre de contact pendant une semaine, en août, septembre et octobre.

M. GAULLIER informe que dans le cadre du nouveau marché, la mise à disposition d'un vigile n'est pas possible (horaires de travail à Sénart débouchant sur des contrats peu rémunérés donc pas de volontaires). Il conviendra de passer par l'ancien marché pour faire la demande de vigile. Ceci a été fait par la DDFIP.

Dans les locaux de Sénart, la salle de repas n'est pas utilisée par les agents car peu d'aération possible. M. GAULLIER indique qu'il y a une hotte dans la salle et qu'à défaut de pouvoir respecter les mesures sanitaires en vigueur, les agents ont la possibilité d'aller se restaurer à la cantine municipale non loin (tarif préférentiel).

Concernant le problème d'effectifs qui se fait sentir du au 2 départs en retraite et un arrêt longue maladie, M GAULLIER rappelle que l'antenne de Sénart est rattaché au SIP de Sénart installé à la Cité administrative, et qu'il s'agit d'un effectif commun (soit une quarantaine d'agents). De ce fait, les agents du SIP Sénart doivent s'organiser pour palier au manque d'effectif sur l'accueil de proximité à Sénart.

Suite à la remarque de la CGT sur l'effectif réduit, Mr Valès a indiqué qu'il pourrait affecter des agents nouvellement arrivés dans le département.

S'agissant du débordement téléphonique, M. GAULLIER indique là encore que l'antenne du SIP de Sénart fait partie de l'effectif du SIP de Sénart à la Cité administrative, donc un effectif d'une quarantaine d'agents, et les agents sont volontaires pour cette mission. Un point sera cependant fait avec la chef de service.

Sur le secteur SPL, des débiteurs sont encore (même de manière marginale) orientés vers la Cité administrative dans le cadre de la gestion de leur dossier périscolaire. M. GAULLIER s'engage à

faire le point avec la responsable du SIP de Sénart, car l'antenne ne doit pas renvoyer les débiteurs vers l'accueil de la Cité Administrative de Melun.

.....

SIP de Melun

- **La CGT déplore ces organisations différentes d'un service à l'autre en matière de télétravail et particulièrement les incohérences comme la mesure de télétravail qui a été suspendue en juillet et août au SIP de Melun par le chef de poste.**

Sur ce point, la Direction a précisé qu'il fallait tenir compte d'une présence minimale dans le service pendant cette période. Cependant M. GAULLIER doit se rapprocher du chef de service car le télétravail reste une mesure en vigueur.

- La CGT a par ailleurs indiqué que le télétravail a été refusé à des agents, ce que la Direction a réfuté car selon elle, il n'y a eu aucun refus de TT.
  La CGT a expliqué que le TT a bien été refusé à certains agents dans la mesure où leur chef de service leur a préalablement dissuadé d'en faire la demande sur Sirhius. Dans une telle situation, aucun refus n'est alors signifié dans l'application.

La Direction a donné le nombre de demandes de TT acceptées pour 1, 2 ou 3 jours : 600
(pour info : l'effectif de la DDFIP 77est d'environ 1300 agents).

.....

Trésorerie Amendes

- La CGT a soulevé le grave problème de sécurité à la trésorerie Amendes. L'ouverture quotidienne du poste ne peut pas se faire sans vigile. Il n'existe aucune sortie de secours à la trésorerie, la sortie et l'entrée des agents se fait par la même porte avec des contrevenants particulièrement agressifs. Les agents ne se sentent plus en sécurité, ils sont constamment agressés verbalement, le voisinage se plaint des nuisances sonores.

M GAULLIER indique que la demande de vigile a été faite, celui-ci devrait être en place sur site mardi 21 septembre 2021.
La Direction a évoqué le rattachement géographique du poste des amendes sur le site de la Cité administrative. Elle va engager une réflexion sur ce point.

- **La CGT aborde ensuite le problème d'effectif qui est de - 3 sur le poste avec 1 poste vacant et 2 agents en longue maladie.**

La Direction a reconnu les difficultés rencontrées dans ce service.

.....

PELP (Pôle d'évaluation des locaux professionnels)
(NRP : au 01 /01/2022, transfert du PELP du SIE de Meaux vers le SIE de Melun)

- **La CGT a demandé quelle sera la situation des agents du PELP de Meaux suite à la fusion ?**

La Direction a répondu que les agents de Meaux feront du TAD .

.....

Pour conclure, la CGT a abordé différents points matériels concernant la section (téléphone, badge d'entrée, point Dialogue Social, réunion d'échange situation sanitaire...)

Fin de l’audience à 17h30